Joseph Bonnet

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1680 Sorti :

Né à Brignoles (Var) , le

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'oratoire

Le Confrère Joseph Bonnet

Nécrologe = Absent.

Sur la liste épreuve de l'Assemblée 1683

On le dit à Toulon régent de 2e jour la 1re année

M.M. 607, 3 catalogue, N 281 =

Joseph Bonnet, de Brignoles, entré à Aix en 1680, sorti.

Quérard : France littéraire, T. I. p 209 =

Joseph Bonnet, avocat au Parlement, né à Brignoles en Provence.

- Histoire du grand et véritable chevalier Caissant, Versailles, Impr. Condal, 1714 in 12. Caissant était un fou d'une espèce singulière.
- Lettre écrite à Mesala, homme de loi à Hispahan (capitale de la Perse) sur les moyens et la religion des Français et sur la querelle des jésuites et des jansénistes.
- Seconde lettre au même : de Louis XIV, de l'ambassadeur du roi de Perse, raisonnements sur la grâce, sentiments sur les jésuites et les jansénistes 1716, in 12

Ces lettres sont écrites dans le genre de l'Espion Turc ; elles sont, d'après l'abbé Granet, écrites par Joseph Bonnet. Elles le firent mettre pendant 99 temps à la Bastille

- Recueil des arrêts de la cour du Parlement de Provence concernant la compétence des juges et consuls des marchands. Aix, 1733 1 vol in 4